



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1302

Création d'emplois pour accroissement temporaire et saisonnier d'activités - Année 2022

Direction Pilotage financier et juridique RH

Rapporteur : M. BOSETTI Laurent

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 DECEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 DECEMBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme DE LAURENS (pouvoir à Mme DUBOT), M. VIVIEN (pouvoir à Mme PRIN), M. EKINCI (pouvoir à Mme DUBOIS BERTRAND), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), Mme CABOT (pouvoir à M. REVEL), Mme FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1302 - CREATION D'EMPLOIS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE ET SAISONNIER D'ACTIVITES - ANNEE 2022 (DIRECTION PILOTAGE FINANCIER ET JURIDIQUE RH)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 1 décembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon recrute des personnels contractuels pour assurer des tâches occasionnelles de courtes durées, telles que manifestations exceptionnelles, missions spécifiques ou surcroît d'activité. Elle recrute, également, des agents contractuels pour exercer des fonctions correspondant à un besoin saisonnier.

En outre, lorsque des réorganisations de service sont envisagées, les directions sollicitent parfois des moyens non permanents (emplois pour accroissement temporaire d'activité) en contrepartie du gel temporaire de certains postes.

L'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 relative au statut de la fonction publique territoriale autorise à recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face :

- à un accroissement temporaire d'activité (article 3 I 1°). La durée est limitée à 12 mois compte tenu le cas échéant du renouvellement du contrat, sur une période de référence de 18 mois consécutifs ;
- à un accroissement saisonnier d'activité (article 3 I 2°). La durée est limitée à 6 mois, compte tenu le cas échéant du renouvellement du contrat pendant une même période de 12 mois consécutifs.

Conformément à l'article 34 de la même loi, ces emplois doivent être créés par délibération du Conseil municipal.

Un objectif de gestion raisonnée des emplois pour accroissement temporaire et saisonnier d'activité est reconduit pour l'année 2022, afin de s'inscrire dans le cadrage budgétaire de la masse salariale. Le taux d'utilisation de chacun de ces emplois et leur répartition dans l'ensemble des délégations et directions de la Ville de Lyon sont établis dans le Plan de gestion des activités, des emplois et des compétences (PGAEC) 2022.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Où l'avis de la commission Finances - Commande publique - Administration générale - Promotion des services publics - Ressources humaines ;

DELIBERE

- 1- Pour l'année 2022, et sous réserve des crédits inscrits au budget primitif 2022, il est décidé la création d'emplois pour accroissement temporaire et saisonnier d'activité. Ces emplois sont répartis selon les besoins dans les délégations et les directions de la Ville de Lyon. En tout état de cause, les chiffres indiqués représentent un plafond d'emplois qui peuvent être mobilisés sur la base d'une analyse précise des besoins réels des services validés dans le cadre du PGAEC 2022 :

DELEGATION JEUNESSE, EDUCATION, ENFANCE, SPORTS ET INCLUSION

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Education	Adjoint administratif	16
Education	Adjoint d'animation	391
Education	Adjoint technique	170
Education	Animateur	1
Education	Attaché	1
Enfance	Adjoint administratif	1
Enfance	Adjoint technique	36
Enfance	Auxiliaire de puériculture	14
Enfance	Rédacteur	1
Enfance	Technicien paramédical	2
Enfance	Technicien	1
Enfance	Cadres de santé paramédicaux	1
Enfance	Educateur de jeunes enfants	6
Enfance	Médecin	1
Enfance	Psychologue	1
Développement Territorial	Adjoint administratif	1
Développement Territorial	Adjoint technique	1
Développement Territorial	Rédacteur	1
Développement Territorial	Attaché territorial	1
Sports	Adjoint administratif	1
Sports	Adjoint technique	158
Sports	Éducateur territorial des activités physiques et sportives	335

DELEGATION CULTURE, PATRIMOINE ET EVENEMENTS

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Archéologie	Adjoint technique	1
Archéologie	Agent de maîtrise	2
Archéologie	Attaché de conservation	34
Archives	Adjoint du patrimoine	2
Archives	Adjoint technique	7
Archives	Assistant de conservation	2
Auditorium	Adjoint administratif	55
Auditorium	Adjoint technique	4
Auditorium	Rédacteur	10
Auditorium	Technicien	2
Auditorium	Attaché territorial	7

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Bibliothèque	Adjoint du patrimoine	21
Bibliothèque	Adjoint technique	3
Bibliothèque	Assistant de conservation	3
Bibliothèque	Bibliothécaire	1
CHRD	Adjoint du patrimoine	7
CHRD	Adjoint technique	1
CHRD	Attaché de conservation	1
DAC	Adjoint du patrimoine	5
DAC	Adjoint technique	26
DAC	Rédacteur	3
Evènements et animation	Adjoint administratif	28
Evènements et animation	Attaché territorial	1
Musée d'art contemporain	Adjoint du patrimoine	22
Musée d'art contemporain	Adjoint technique	1
Musée d'art contemporain	Assistant de conservation	6
Musée d'art contemporain	Technicien	26
Musée des Beaux-arts	Adjoint du patrimoine	38
Musée des Beaux-arts	Adjoint technique	6
Musée des Beaux-arts	Attaché de conservation	6
Musées Gadagne	Adjoint du patrimoine	4
Musées Gadagne	Assistant de conservation	3
Musée de l'imprimerie et de la communication graphique	Adjoint du patrimoine	4
Musée de l'imprimerie et de la communication graphique	Adjoint technique	3
Musée de l'imprimerie et de la communication graphique	Assistant de conservation	1
Musée Malartre	Adjoint du patrimoine	5
Musée Malartre	Adjoint technique	6
Opéra	Adjoint administratif	5
Théâtre des Célestins	Adjoint administratif	38
Théâtre des Célestins	Adjoint technique	2
Théâtre des Célestins	Attaché territorial	2

DELEGATION A L'URBANISME, A L'IMMOBILIER ET AUX TRAVAUX

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Aménagement urbain	Adjoint administratif	1
Centrale de l'immobilier	Adjoint technique	3
Centrale de l'immobilier	Ingénieur	1
Espaces verts	Adjoint d'animation	5
Espaces verts	Adjoint technique	9
Gestion technique des bâtiments	Adjoint technique	2
Logistique, Garage et Festivités	Adjoint technique	17
Mobilité urbaine	Technicien	1

DELEGATION SERVICE AU PUBLIC ET A LA SECURITE

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Cimetières	Adjoint administratif	3
Cimetières	Adjoint technique	3
Ecologie urbaine	Adjoint technique	1
Police municipale	Adjoint technique	100
Régulation urbaine	Adjoint administratif	2
Sécurité prévention	Adjoint administratif	2
Sécurité prévention	Adjoint technique	8
Sécurité prévention	Attaché territorial	1

DELEGATION PROXIMITE ET RELATIONS AUX HABITANTS

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Mairies d'arrondissement	Adjoint administratif	42
Mairies d'arrondissement	Adjoint technique	15
Mairies d'arrondissement	Attaché territorial	1
Mission démocratie ouverte	Attaché territorial	1
Secrétariat général	Attaché territorial	1

CABINET DU MAIRE ET SERVICES RATTACHES

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Communication externe	Attaché territorial	1

SECRETARIAT GENERAL DE LA VILLE DE LYON

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Assemblées	Rédacteur	1
Coordination institutionnelle	Adjoint administratif	10
Coordination institutionnelle	Attaché territorial	1

DELEGATION RESSOURCES HUMAINES ET DIALOGUE SOCIAL

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Administration du personnel	Adjoint administratif	2
Administration du personnel	Rédacteur	1
Délégation Ressources Humaines et Dialogue Social	Adjoint administratif	1
Délégation Ressources Humaines et Dialogue Social	Rédacteur	2
Emplois et compétences	Attaché territorial	1
Modernisation et qualité des processus RH	Rédacteur	1

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Pilotage financier et juridique RH	Attaché territorial	1
Relations sociales et vie au travail	Adjoint administratif	1
Relations sociales et vie au travail	Attaché territorial	1

Il est également prévu la création des emplois suivants pour faire face aux besoins éventuels en cours d'année :

- 10 emplois du cadre d'emplois des adjoints techniques,
- 10 emplois du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,
- 10 emplois du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,
- 5 emplois du cadre d'emplois des adjoints administratifs,
- 5 emplois du cadre d'emplois des adjoints du patrimoine,
- 5 emplois du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux,
- 5 emplois du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,
- 5 emplois du cadre d'emplois des attachés territoriaux,
- 5 emplois du cadre d'emplois des attachés de conservation,
- 5 emplois du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,
- 1 emploi du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux,
- 1 emploi du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,
- 100 emplois répartis sur l'ensemble des cadres d'emplois de la catégorie C pour l'opération « Jobs d'été ».

La hausse du nombre d'emplois sur les cadres d'emplois d'adjoints techniques, d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles et d'animateurs territoriaux est destinée à d'éventuels besoins de renfort dans le cadre de la crise sanitaire.

- 2- La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours au chapitre globalisé 012.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET